



## Conférence-débat thématique à Saint-Germain-en-Laye (FR)

---

### Chômage, Précarité

### Immigration, Intégration

### Quelle Solidarité locale et européenne ?

**Judi 18 février 2016**

**Organisateur :** Maison de l'Europe des Yvelines

#### **Introduction :**

- René PRIOUX, Conseiller municipal de Saint-Germain-en-Laye chargé des Relations internationales
- Regina LECOINTE, Secrétaire générale de la Maison de l'Europe des Yvelines

#### **INTERVENANTS :**

- Marta de Cidrac, Maire-adjointe en charge de la solidarité et du logement
- Pierre Grison, Président de l'association Solidarité Logement dans la Boucle et Habitat et Humanisme
- Estelle Poidevin, analyste politique du Service politique de la Représentation en France de la Commission européenne

Du fait du principe de subsidiarité, Saint-Germain-en-laye est concerné par cette thématique et se doit d'engager des actions dans le cadre de la solidarité. De plus, la ville soutient la Maison de l'Europe des Yvelines pour ce projet intitulé CitiPart – Partenariat de villes pour la défense des valeurs européennes – Solidarité, Tolérance, Paix. Les résultats des micros-trottoirs menés par les étudiants de SupdeVente au sein de la ville ont permis de prendre conscience de la méconnaissance des mécanismes de solidarité au niveau européen, mais aussi au niveau régional, départemental et local.

Comme le disait Jacques Delors, qui fut président de la Commission européenne dans les années 1980 lorsqu'il parlait du triptyque, « *la concurrence qui stimule, la coopération qui renforce, la solidarité qui unit* ».

#### **Regina LECOINTE**

Avec ce projet, la Maison de l'Europe des Yvelines souhaite développer la conscience civique et la citoyenneté nationale et européenne, qui sont liées. Différentes activités autour des trois thèmes





sont menées sur le terrain jusqu'en septembre 2017 dans les huit structures partenaires, réparties sur l'Allemagne, l'Autriche, la Croatie, la France, la Pologne. Les micros-trottoirs pour la solidarité, le théâtre d'improvisation pour la tolérance et enfin la rédaction d'un journal pour la paix.

Lors des rencontres avec les partenaires européens, les résultats des différents ateliers thématiques seront comparés et analysés. Ensuite, ils seront présentés aux parrains du projet, aux élus locaux (trait d'union entre les citoyens et les élus locaux) ainsi qu'au public local.

Les rencontres multilatérales auront lieu pour :

- la Solidarité en mars à Varsovie
- la Tolérance à Potsdam
- la Paix à Scy-Chazelles

Alexia Carcenac et Romain Depaz, étudiants à SupdeV, école supérieure de commerce de Saint-Germain-en-Laye, présentent les résultats de leurs travaux.

Trois types d'actions ont été menés (des interviews auprès des associations solidaires et des élus de la ville, réalisation d'un questionnaire afin de faire des micros-trottoirs en direction de la population Saint-Germanoise) pour mieux comprendre les actions menées dans la ville et dans un deuxième temps connaître l'avis des Saint-Germanois sur le thème de la solidarité.

Pour Saint-Germain-en-Laye, une bonne parité parmi les personnes sondées, avec une prédominance de jeunes et de retraités. En comparaison pour Poissy. La répartition hommes/femmes donne une légère majorité féminine mais une forte majorité de retraités.

Pour les questions « Les Français sont-ils solidaires ? » et « Les Saint-Germanois sont-ils solidaires », les réponses des personnes interrogées sont sensiblement les mêmes, à savoir que seulement un tiers d'entre elles jugent que nos concitoyens sont moyennement solidaires (5 sur une échelle de 1 à 10). On relève un taux très bas d'engagement bénévole sur les deux villes.

Puis vient le classement du mot solidarité. Pour la grande majorité, la solidarité est un acte collectif initié par un organisme ou une collectivité. L'acte personnel n'apparaît qu'en deuxième ou troisième position selon les villes. Puis viennent les réactions aux situations de crise et en tout dernier l'anticipation à ce type de situation.

Pour les personnes interrogées, le mot « solidarité » répond tout d'abord à la notion de « partage », puis de « geste humanitaire » et enfin de « bénévolat » ou bien « d'égalité » et de « paix ».

En cas de besoin, les Pisciacais se tournent comme les Saint-Germanois vers leur famille, leurs amis et de façon égale vers les **associations et les voisins. Puis de façon très faible, vers les élus et la communauté religieuse.**

Dans les deux villes, les actions européennes sont peu connues. On constate également que 37% des personnes interrogées sur Saint-Germain-en-Laye les trouvent peu efficaces.

En tant que, Maire-adjointe en charge de la solidarité et du logement, Marta de Cidrac précise que cette délégation existe depuis plusieurs années à Saint-Germain-en-Laye. Cette solidarité s'exprime à différents niveaux. Elle consiste en :

- logement social (40 000 habitants => 20 % de logements sociaux)





- emploi => un tissu associatif avec lequel la ville travaille pour aider les Saint-Germainois (chômage autour de 9%).

- volet véritablement social tourné vers les citoyens atteints par la paupérisation durable => le CCAS (centre communal d'action social).

Dans le cadre des missions qui sont les siennes, chaque CCAS a son propre champ d'actions. A Saint-Germain-en-Laye, on s'occupe en priorité de la perte d'autonomie pour des personnes porteuses de handicaps divers qu'on ne détecte pas toujours à l'œil, pour d'autres qui se trouvent dans de vraies difficultés financières ou psychologiques. Les élus travaillent avec des associations locales et des conseillères économiques et sociales en faveur des personnes fragilisées. Au travers des micros-trottoirs, on s'aperçoit qu'on se tourne d'abord vers sa famille, voisins mais la ville aussi est contactée pour aider. Les missions de solidarité (logement et emploi) sont assez identifiées par les citoyens. Les gens savent qu'il y a des dispositifs et prennent contact avec la ville.

Par ailleurs, le bénévolat est très présent sur la ville car il y a une grande diversité d'associations qui parfois détectent des situations sociales, dont le service social municipal est ensuite informé. Il est donc très important d'avoir cette force associative.

L'exemple de la situation vécue en Allemagne avec l'arrivée massive des réfugiés, montre à quel point le mot « solidarité » existe lors de situations très difficiles. La question du logement se pose.

En 1993, Pierre GRISON et ses amis ont fondé l'association Solidarité dans la Boucle qui devait répondre seulement à une problématique temporaire. Mais comme pour les Restos du cœur, cette initiative continue. Pour ce faire, cette association s'est rapprochée d'Habitat et Humanisme.

L'objectif est d'aider les personnes qui sont en difficulté pour se loger. L'association œuvre sur un territoire (Boucle de Seine). Elle vise à donner un peu de souplesse au CCAS qui gère les demandes. Elle aide et pourvoit à l'urgence due à un divorce ou au chômage. Aujourd'hui l'association gère une cinquantaine de logements (50% de logements gérés par des propriétaires solidaires, le reste appartient à l'association). Une cinquantaine de bénévoles travaille sur la Boucle. Ils ont deux missions principales :

→ Accompagner les familles qu'elle loge (pour les aider à s'adapter à un nouvel environnement, à retrouver du travail, à reconstruire une famille, élever les enfants).

→ Gérer le parc immobilier (gestion des fuites d'eau, de l'envoi des loyers, relais avec les propriétaires).

Une association c'est un groupe de bénévoles mais qui ont besoin des institutions (sur Saint-Germain-en-Laye : 3000 logements) donc 50 logements c'est peu mais important car c'est une solution de logement « passerelle ». On a besoin des professionnels du secteur social (assistantes sociales). La complémentarité des 3 entités est nécessaire. Plusieurs problématiques locales et parfois européennes surviennent. Elles plongent les personnes dans la précarité du fait d'un divorce, d'une perte d'emploi, la plupart du temps.

De plus, actuellement, la France comme d'autres pays fait face au problème des réfugiés.

Les réfugiés qui arrivent n'ont aucun repère dans le pays où ils arrivent. Il est parfois très difficile de se mettre à la place de ces personnes pour comprendre leur détresse et leur comportement.

Dans la période qu'on traverse, il y a beaucoup de gens qui sont dans le besoin et qui n'ont pas de toit (ces gens travaillent mais dorment dans leur voiture). On ne peut pas attendre tout de l'Etat.



C'est grave mais Pierre Grison confirme que les villes peuvent faciliter et trouver des solutions. La Solidarité c'est aussi de l'enrichissement humain au travers des histoires vécues.

Quelles sont les solutions proposées par la Commission européenne ?

Mme Poidevin rappelle que comme l'a dit Mme de Cidrac, la solidarité n'est pas une chose nouvelle, de même la solidarité est la base du projet européen. C'est un peu décevant de savoir que si peu de citoyens savent ce que fait l'Europe sur le terrain. Il faut donc faire de la pédagogie.

Aujourd'hui à Bruxelles, la priorité est la crise des réfugiés et comme le rappelle Alain Lamassoure, le Brexit est un sujet d'abord britannique mais que l'Europe a d'autres urgences. En 2015, 1 200 000 personnes sont arrivées via la route de la Méditerranée orientale qui est la plus importante (dont 804 000 migrants pour le 2<sup>nd</sup> semestre de l'année 2015). Pour pouvoir gérer cela, la Commission européenne fait des propositions mais ce n'est pas elle qui décide (c'est le Parlement européen et le Conseil, donc les ministres nationaux).

La Commission a proposé un mécanisme de relocalisation des demandeurs d'asile, ce qui signifie une répartition dans les différents Etats membres. Il faut distinguer les demandeurs d'asile (statut accordé par la Convention de Genève) des migrants économiques. Ces derniers ont vocation de retourner dans leur pays d'origine.

Mais la situation empire, car en mai 2015, on parlait de relocalisation de 40 000 personnes alors qu'on a aujourd'hui 160 000 personnes. Le gouvernement français a proposé en septembre dernier d'accueillir 30 000 personnes mais en réalité, en France depuis septembre, on a seulement une centaine de réfugiés demandeurs d'asile sont arrivés. La France, par la voix de son 1<sup>er</sup> ministre, s'est prononcée contre quant à la durée permanente de cette décision, souhaitée par la Commission.

Les migrants doivent être enregistrés dans des zones appelées « Hot Spot » : ce sont les centres d'accueil chargés de faire la distinction entre les statuts « demandeurs d'asile » et « migrants économiques ». Il y en a un en mer Egée et en Italie, dont celui de Lesbos dont on parle beaucoup.

Par ailleurs, la Commission européenne a aussi proposé un agenda « migration » plus global pour traiter de façon plus approfondie les migrations. Il s'agit d'aider plus les pays d'origine et de transit. Il y a beaucoup de discussions avec la Turquie.

Un autre axe est d'essayer de renforcer la migration légale grâce à la carte bleue européenne (en référence à la carte verte aux Etats-Unis) qui vise à cibler les personnes hautement qualifiées.

Une nouvelle agence des garde-côtes et garde-frontières prenant le relais de Frontex, devrait être créée. La France soutient cette proposition.

Pour aider les Etats membres à gérer cette situation, il existe un fond Asile Migration Intégration pour la période 2014-2020 (266 millions d'euros). Le budget européen est voté pour 7 ans (2014-2020) ce qui permet de financer des projets au niveau national.

Regina Lecointe ajoute que les bonnes idées de la Commission ne sont pas toujours suivies par tous les Etats membres, ce qui est contre-productif. On relève beaucoup d'hypocrisie dans les déclarations des hommes politiques.

## Débat avec le public





## ***Ne pourrait-on pas anticiper par une solidarité active ?***

Marta de Cidrac : A Saint-Germain-en-Laye, au vu des réponses lors des micros-trottoirs, la solidarité est avant tout un acte collectif initié par un organisme. Cela m'interpelle ». Comme l'a dit Mme Poidevin, il faut effectivement faire de la pédagogie. En tant que citoyen, nous devons aussi avant tout nous interroger sur pourquoi la collectivité. En tant qu'élue, pour régler une situation difficile, elle souhaite en savoir plus sur la position de la famille qui entoure ou pas la personne dans le besoin. Mme de Cidrac rappelle que la solidarité collective est basée sur chaque individu (qui paie des impôts). Il faut parler autour de soi en priorité à sa famille. Marta pense que la première solidarité doit se montrer au sein même des familles.

En matière de solidarité, il y a un grand écart entre l'Angleterre et la France car les citoyens britanniques sont impliqués dans un acte de solidarité dès le plus jeune âge. ***En France, pourrait-on faire de la pédagogie en toute petite classe ?***

Aux yeux de René Prioux, le Royaume-Uni ne se montre pas être un modèle au niveau européen contrairement à ses habitants. Cela a commencé lorsque Margaret Thatcher a dit « I want my money back ». Le Royaume-Uni a également créé l'EFTA, association de libre échange, pour aller contre le projet de l'Union européenne.

Estelle Poidevin ajoute qu'entre 2014 et 2020, 960 milliards d'euros sont redistribués dans les Etats membres dont 94% reviennent à des politiques d'investissement. Pour sa part, la France reçoit 13 milliards d'euros par an).

Dans le centre de la France, il y a de nombreux logements sociaux pour des possibilités d'accueil des migrants plus importantes qu'en Ile-de-France. La France a une grande tradition d'accueil. Or on constate actuellement, que seulement 15 Syriens sont arrivés dans une petite ville de province mais peu de jours après, 5 étaient déjà repartis.

## ***Quelle est véritablement la position de la France ?***

Mme Poidevin précise que la France n'a pas de tradition de communauté syrienne en France et que le débat public n'est pas favorable.

Elle rappelle également que même si l'on constate un temps d'attente de 2 ans pour obtenir un statut, il y a une procédure pour le traitement des demandes d'asile dans un délai de 9 mois (régime d'asile européen commun depuis les années 2000). Par rapport à l'Allemagne, la France fait mauvaise figure. La politique européenne et française essaie d'améliorer les procédures de retour vers le pays d'origine.

Pierre Grison confirme les longueurs de procédure surtout en région parisienne.

Dans l'imaginaire des réfugiés, la France c'est plus Paris ou une grande ville (surtout pour la possibilité de trouver du travail), donc certains demandeurs d'asile envoyés en province finissent par quitter la France.



***Pour anticiper les situations de crise, ne pourrait-il pas exister un réseau d'associations au niveau européen? Ne pourrait-on pas s'appuyer sur des bonnes pratiques (comme par exemple, le fonds de globalisation peu utilisé) pour créer un vrai maillage ?***

Estelle Poidevin confirme que ce réseau existe selon les thématiques. Pierre Grison confirme que dans le cadre de ses missions associatives, son équipe compare et échange de bonnes pratiques avec d'autres associations. Il y a une complémentarité entre collectivités et société civile. A l'inverse, il constate l'absence de lieux de rencontres dans les villes. Il semble qu'on perde un peu ces notions de solidarité dans nos actes.

Marta de Cidrac dit qu'il ne faut pas opposer différentes échelles en matière de solidarité. On a besoin de l'ensemble de ces solidarités. Elle encourage la solidarité de réseaux afin de créer des passerelles entre les échelons.

Mme Poidevin mentionne qu'en Europe l'anticipation est une vraie question. On fonctionne par crise. On crée un marché intérieur, mais on oublie l'harmonisation sociale et fiscale, on déclare la libre circulation, mais on n'a pas envie de déléguer la souveraineté des frontières.

Il semble que les médias commencent à prendre en main les vraies questions (consommation, surproduction, etc) afin de mieux informer. Mais, des organisations comme la Maison de l'Europe des Yvelines et les centres d'information sont méconnues.

Sur ce point, Estelle souligne qu'elle trouve que la communication se fait mieux depuis 10/15 ans. Elle rappelle qu'il est très important de bien dire de qui on parle lorsqu'on cite l'Europe.

Le Président Juncker est beaucoup intervenu dans les medias avec un discours politique assez fort, rappelant que l'Europe est un continent de réfugiés à l'origine et que la situation actuelle est inadmissible. Les événements organisés au niveau européen sont relayés via Twitter et Facebook principalement. Peu d'émissions sur l'Europe sont diffusées en réalité, du moins via la télévision..

***Ne faudrait-il pas développer la solidarité et le bénévolat dans le milieu professionnel où l'on passe la plus grande partie de sa vie (comme aux USA avec le modèle ONE-ONE-ONE c'est-à-dire la contribution de 1% du CA de l'entreprise - 1% des recettes - 1% du temps des salariés pour des actions solidaires) ?***

Cela s'appelle le mécénat de compétences. Cela permet à des personnes s'approchant de la retraite de travailler à temps partiel ou encore à des personnes en milieu de carrière, d'être détachées pendant plusieurs jours par mois pour un acte solidaire. Cela apporte une nouvelle connaissance au sein des équipes et une nouvelle dynamique.

Regina Lecointe revient sur la communication. Même si la Maison de l'Europe des Yvelines est depuis 6 ans un partenaire de la Mission Locale de Saint-Germain-en-Laye, elle a constaté que les représentants de cette structure présidée par Marta de Cidrac n'ont pas parlé de l'association européenne lors d'un reportage réalisé récemment par des journalistes de FR3. Pourtant, c'est bien grâce aux fonds européens qu'obtient la Maison de l'Europe des Yvelines pour ces jeunes demandeurs d'emploi, que ces derniers partent en mobilité (stage professionnel) pour faciliter leur





insertion professionnelle au retour avec les nouvelles compétences acquises.

Il est important de mettre en pratique la volonté de créer un maillage entre associations car cela peut aider chaque structure à mutualiser leurs missions.

La Maison de l'Europe des Yvelines contribue au programme Erasmus+ pour la formation professionnelle tant pour les jeunes que pour les adultes qui les accompagne dans leur projet professionnel.

Regina ajoute que la Maison de l'Europe des Yvelines travaille en réseau au niveau national et européen. Avec le projet CitiPart, il s'agit aussi d'un réseau. Mi-mars, à Varsovie, les huit partenaires vont confronter les résultats des micros-trottoirs faits dans chaque territoire. A partir des résultats nationaux, il s'agira d'imaginer des résolutions au niveau européen et des bonnes pratiques pourront peut-être voir le jour au niveau local. L'équipe associative présentera les contenus des échanges à son retour aux Saint-Germainois.

Le projet CitiPart est un modèle de fertilisation croisée.

René PRIOUX conclut la conférence-débat.

1. *Subsidiarité* (mot non prononcé ce soir mais sous-jacent à tous les échelons dont nous avons parlé). Il y a tout un ensemble d'acteurs jusqu'à la Commission européenne (les citoyens, les associations, les communes, les départements, les régions, l'Etat, puis l'Union européenne. Il y a bien une volonté.
2. *Pédagogie* : on en manque sûrement et aussi de communication. L'identité culturelle (que la ville célèbre via la manifestation du Marché européen chaque année depuis 2004) et la devise *Unie dans la diversité* sont régulièrement citées. On peut donc dire que c'est à chacun d'entre nous de communiquer et d'aller chercher l'information pour un peu plus de pédagogie.

C'est l'arsenal des actions à tous les niveaux selon le mot de Jacques Delors cité en préambule, qui nous conduira à l'union.

## Remerciements

A tous les partenaires locaux, élus de Saint-Germain-en-Laye, qui ont pris le temps de répondre aux étudiants, la Maison des associations, les représentants des cultes, les membres des associations œuvrant pour la solidarité, les étudiants et leurs professeurs de SupdeVente, et élèves et professeurs du lycée professionnel Adrienne Bolland à Poissy.

## Partenaires du projet

Cette conférence-débat locale sur le thème de la Solidarité CitiPart, menée sous le haut patronage du Parlement européen et son député Alain Lamassoure, a été financée grâce au soutien de :





Co-funded by the  
Europe for Citizens Programme  
of the European Union

AVEC LE  
SOUTIEN DE  
LA VILLE DE



**Yvelines**  
Le Département

*Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.  
Cette publication reflète uniquement les opinions de l'auteur, et la Commission ne peut être tenue pour responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.*



Centre européen  
Robert Schuman  
Maison de l'Europe  
Sey-Chazelles



Europe  
House  
Dubrovnik

